



Distribution gratuite de kit d'économie d'eau

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois s'engage pour la transition écologique et met gratuitement à disposition des habitants du territoire un kit d'économie d'eau.

Ce dispositif fait l'objet d'un accompagnement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à hauteur de 70 %.

Afin de favoriser les économies d'eau, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé de mettre gratuitement à disposition des habitants de l'agglomération un kit d'économie d'eau. L'installation d'économiseurs d'eau répond à plusieurs enjeux :

- économie de la consommation d'eau potable ;
- réduction de la pollution domestique ;
- limitation du volume d'eaux usées à traiter ;
- économie d'énergie (moins d'eau à chauffer).

Composition du kit d'économie d'eau

Le kit économiseur d'eau est composé :

- d'un régulateur de débit pour douche,
- de deux réducteurs de débit pour robinets,
- d'un sac économiseur d'eau pour les toilettes, q
- d'une notice d'information sur les économies du kit.

Quelles conditions remplir pour bénéficier du kit d'économie d'eau ?

Pour bénéficier du kit offert par l'Agglo, le demandeur doit remplir les conditions suivantes :

- être majeur ;
- disposer d'une résidence sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois ;
- s'engager à ne pas revendre le kit d'économie d'eau obtenu.

Le kit d'économie d'eau est destiné à être installé exclusivement sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Laurent BATIGNE

Attaché de presse
Tél : 06 80 57 52 89
laurent.batigne@grand-albigeois.fr
www.grand-albigeois.fr

Le dispositif porté par la Communauté d'agglomération de l'Albigeois est limité à un kit par foyer.



Pour retirer votre kit, deux possibilités :

- déposez une demande et les justificatifs via un formulaire en ligne sur le site de l'agglomération

<https://www.grand-albigeois.fr/vivre-ici/eau-et-assainissement/mes-demarches-eau-potable-et-assainissement/demande-dobtention-gratuite-dun-kit-deconomie-deau/>

- rendez-vous directement dans la mairie de la commune de résidence ou au service Eau potable, 40 avenue du Loirat à Albi, muni(e) d'une pièce d'identité et de votre dernière facture d'eau potable.

Laurent BATIGNE

Attaché de presse

Tél : 06 80 57 52 89

laurent.batigne@grand-albigeois.fr

www.grand-albigeois.fr